Réalisation par le

Conseil des Sages

Ville de Basse-Goulaine

Du quartier de la Rivière au centre bourg

Votre itinéraire

Présentation

Le présent circuit, d'environ 3km, nous fait passer de l'un des plus vieux quartiers de Basse Goulaine "la Rivière", à un Centre Bourg en constante rénovation.

1 Partir du stationnement le long de la rue du Grignon, en face du Restaurant du Pont. Ce restaurant fait partie, avec le restaurant de la Rivière, situé sur sa droite, de ceux qui ont construit, pendant des décennies, la renommée gastronomique du quartier de la Rivière.

2 Traverser la rue du Grignon et prendre la venelle à gauche du restaurant qui débouche sur la rue de l'Écluse. Tourner à droite et continuer vers la rue du Pont. Tourner à nouveau à droite et descendre vers la rue du Grignon. Prendre aussitôt à gauche la rue du Canal. Sur votre gauche un vieux mur, avec son seuil de crue, atteste du souci que représentaient les inondations de la Loire. Une plaque de repère de crue est apposée sur la façade N°143 du Grignon.

3 Emprunter vers la droite, sur environ 70m, la rue de la Croix des Fosses. On arrive "Place de la Rivière". Sur votre gauche se trouve au n°7, l'une des plus vieilles maisons de Basse-Goulaine, caractéristique de l'habitat rural de la fin du 18ème et du début du 19ème siècle.

4 Reprendre la rue de La Croix des Fosses. En descendant, à main gauche, le 193 était l'ancien "Restaurant du Rocher".

5 On atteint, au 195, ce qui était l'entrée principale du domaine des Grézillières. C'est l'Orangerie du Parc, ensemble de constructions de style italianisant, actuellement site de chambres d'hôtes. Cette propriété privée ne se visite pas.

6 Remonter par la rue de la Croix des Fosses, prendre à droite, le Passage du Rocher qui débouche dans la rue du Vigneau et continuer vers la droite. Sur le trottoir droit, remarquer un puits communal.

7 Poursuivre jusqu'à l'angle de la rue du Vigneau et de la rue du Hamelin. Sur la droite se trouve l'entrée du parc des Grézillières. Le château date de 1855. Il fut la propriété d'Adolphe Billault qui eut une importante carrière politique. Accès au parc du château le dimanche.

Reprendre sur la gauche, la rue du Hamelin, puis à nouveau à gauche, sur 60m, la rue de la Croix des Fosses. Prendre ensuite à droite l'allée du Moulin Robert, le long de laquelle se trouvaient le Grand Moulin et le Moulin Robert. On débouche rue de l'Abbaye que l'on suit vers la droite jusqu'à trouver, à main gauche, l'entrée du parc de la Grillonnais, réaménagé en 2012.

8 En ressortir au niveau de la nouvelle mairie, mise en service en juin 2012, laquelle recèle notamment un monument aux morts original, en bois, avec les photos des morts de la guerre 1914-1918.

9 Descendre, vers la droite, la rue de la Razée. Au bas de celle-ci, prendre à droite la rue Busson-Billault. A quelques pas se trouve la chapelle St Michel qui date du 16ème siècle. Pendant les inondations, elle jouait le rôle d'église paroissiale. Un petit cimetière était situé juste à côté. Au temps où Louis Debourgues était maire, elle servit de mairie et fut utilisée jusqu'au 19ème siècle.

10 La chapelle se trouve également à l'entrée de La Grillonnais. Le manoir, successivement propriété des familles Espinose, Guilloré de Kerrobert (qui avaient leur enfeu dans la chapelle), puis de la famille de Laurencie, appartient à présent à un institut d'éducation motrice, sous l'égide de l'Association, des Paralysés de France.

11 En quittant la Grillonnais, descendre sur la gauche la rue Busson-Billault et, Place Louis Edelin prendre de nouveau à gauche, la rue de la Vieille Cure. Sur la gauche se trouve la maison Bellevue. Ouverte au 19ème siècle, elle était alors tenue par les soeurs de St Gildas, à la suite de son legs par Marie Mélanie Debourgues. C'est actuellement une partie de l'école Ste Marie qui dépend de l'enseignement catholique.

12 Un peu plus bas, un vieux mur enserre le manoir de Ker-Clar. Ce manoir a été construit, vers 1870, par Claire Guilloré de Kerrobert. Après plusieurs restaurations (notamment après les inondations de 1910) et changements de propriétaire, il a été acheté par la municipalité le 26 juin 1995. A la disposition de diverses associations communales, ce lieu d'exposition dispose de plusieurs salles.

13 Prendre la rue du Grignon vers la gauche. A hauteur de la rue du Tertre, on aperçoit le Manoir du Tertre. Propriété privée,
elle ne se visite pas.

14 Traverser la rue du Grignon et continuer sur la gauche, jusqu'au point de départ, le chemin piétonnier aménagé le long de la Goulaine.

Départ/Arrivée :
stationnement le long de la rue du Grignon
(Face au Restaurant du Pont)
Caractéristique du sentier : entre ville et campagne

«Mme Danielle DUMONT, mon adjointe à la vie sociale, à la famille et à la solidarité, et moi-même saluons le travail du Conseil des Sages pour le contenu de cette plaquette qui permettra de mieux connaître la richesse patrimoniale du centre bourg. Merci à eux et bonne balade à vous !»

Alain VEY
Maire de Basse-Goulaine

Durée : 1h00
Distance : 3 km
Difficulté : famille

Création et impression Espace Repro 02 51 720 720